

Par les échelles, l'entrée en ville

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 14: **Deltametropol, un manifeste**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Par les échelles, l'entrée en ville

U
R
B
A
N
I
S
M
E

Pas facile d'entrer en ville. Observation banale que font chaque matin les pendulaires. Mais aussi, constat bien connu des spécialistes en sciences urbaines, géographes, sociologues, anthropologues, responsables de collectivités locales. A l'instar des urbanistes et de beaucoup d'architectes, ils savent que la ville, cette concentration de population et d'activités, ne se laisse pas facilement pénétrer ni comprendre.

La ville forme un ensemble si hétérogène, constitue un système si complexe, appartient à des réseaux si différents, que son approche - et sa gestion - doivent être à la fois spécifiques et multiples, à la mesure des réalités du terrain.

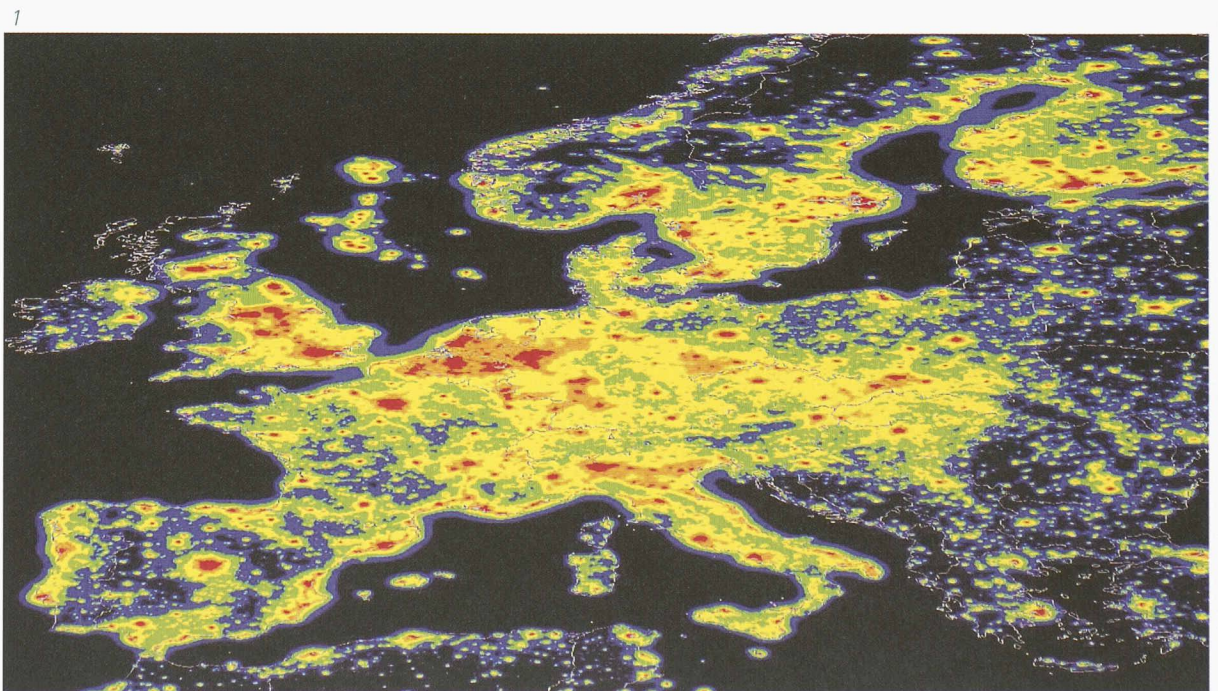
Il en va de même pour la condition urbaine, infiniment diversifiée, variant selon la situation des résidents et des usagers de la ville, selon leur parcours personnel et professionnel, selon leur rapport à la cité aussi. Pour eux, la vie en ville se caractérise par les très nombreuses possibilités

offertes en matière d'emploi, d'habitat, de consommation et de formation, avec toutes les chances, et aussi les risques, que représentent ces multiples occasions de contact.

Des approches multiples

Pour analyser et comprendre aussi bien l'hétérogénéité (spatiale, sociale, fonctionnelle, etc.) de la ville que la diversité de la condition urbaine, on peut faire appel à l'épistémologie systémique : elle permet de rendre tout objet intelligible en le situant dans son rapport de causalité circulaire avec son environnement. Cette forme d'analyse s'applique sans artifice à la ville, comme le démontrent les géographes, qui recourent à la systémique pour l'étude et la modélisation de la dynamique d'espaces urbains, métropolitains et régionaux.

Pour notre part et de manière pragmatique, nous approchons la ville par les échelles, prises évidemment au pluriel et dans une acception extensive. Echelles spatiales, pour



De l'échelle de l'architecte à celle de l'urbaniste

Divers auteurs ont donné leur gradation des coquilles qui protègent ou encadrent « l'homo urbanus », en commençant généralement par son corps ou, de manière plus originale, par la page et le lit comme le fait Georges Perec dans *Espèces d'espaces* (Paris, Galilée, nouvelle édition 2000).

Dans l'ordre de taille croissante au-delà du logement, les échelons successifs sont les suivants :

<i>Bâtiment, maison</i>	objet d'intervention architecturale
<i>Îlot</i>	ensemble d'habitation, avec espace semi-privé en forme de cour intérieure
<i>Voirie et places</i>	espaces publics de dimensions variables, destinés à différents modes de transports et déplacements
<i>Placette</i>	subdivision de la ville établie à des fins exclusivement statistiques (logement, revenus, etc.)
<i>Quartier</i>	division de la ville, en général d'origine historique
<i>Centre-ville</i>	noyau originel de la ville, quartier correspondant souvent à la cité historiquement établie intra-muros
<i>Ville</i>	commune ayant une population de plus de 10 000 habitants
<i>Ville-centre</i>	principale ville d'une agglomération
<i>Agglomération</i>	ensemble des communes dont les habitants, dans une proportion avérée, se rendent régulièrement dans la ville-centre pour leur travail, leurs loisirs, leur formation, etc.
<i>Espace métropolitain</i>	région plus ou moins densément urbanisée, comprenant le plus souvent plusieurs villes-centre et de très nombreuses communes d'agglomération (Grand Zurich, Région lémanique, Ranstad NL)
<i>Mégapole, mégalopole</i>	ville de plusieurs millions d'habitants, située le plus souvent dans un pays en développement ou émergent

rendre compte des surfaces, des volumes et des lieux ; échelles spatio-temporelles, pour prendre la mesure des mouvements, des rythmes et des vitesses ; échelles temporelles, pour analyser les budgets-temps des citoyens et des collectivités locales, leur rapport au patrimoine hérité et au futur à préparer. Autres échelles aussi, qui permettent des approches différenciées à défaut de procurer des mesures précises : ainsi l'échelle des sens, très en vogue à l'ère de l'intelligence émotionnelle et du corps triomphant, permet aussi de saisir la ville par ses lumières et couleurs, ses odeurs et senteurs, ses bruits et ambiances sonores.

Même si l'on s'en tient aux échelles plus classiques de l'espace, du temps et de leur combinaison, les avantages d'une approche multiscalaire et interscalaire apparaissent clairement. Et cela pour une première raison, de portée générale : parler d'échelle, c'est signaler que tout changement de taille (ou d'échelon) modifie les perceptions et les représentations - voire la nature - de l'objet mesuré ou du phénomène observé, en l'occurrence de la ville. C'est donc reconnaître que la forme influe sur le contenu, qu'une variation de la distance que prend l'observateur par rapport à son objet d'étude fait évoluer la vision qu'il en a et l'idée qu'il s'en fait. Et c'est, dans tous les cas, assumer le risque bienvenu d'avoir à modifier les ordres de grandeur, les points de vue et les modes d'observation. Cette mobilité a pour effet d'enrichir et de démultiplier l'appréhension de la ville, saisie dans sa complexité et sa dynamique propres.

L'espace, le temps, la ville

Par ailleurs, l'approche par les échelles s'avère triplement adéquate. D'emblée, elle manifeste son utilité pédagogique, pour l'explication et la description de la ville, pour sa compréhension et sa représentation. Plus précisément, elle révèle la nature et l'intensité du rapport que la ville entretient à l'espace, celui des géographes et des urbanistes, voire des architectes ; du rapport au temps, tel que l'étudient les chroniqueurs du quotidien ou les historiens des peuples et des institutions ; du rapport à la mobilité, celle qu'analysent aussi bien les sociologues que les ingénieurs de la circulation.

Enfin, avantage très significatif, l'analyse multiscalair et transversale correspond parfaitement à l'hétérogénéité intrinsèque de la ville, telle que la raconte André Corboz, penseur et poète de la ville. Dans l'espace, on gravit les échelons qui mènent à l'hyperville, un territoire analogue à l'hypertexte, belle métaphore inventée pour désigner les formes urbaines contemporaines, faites d'essaimages, de superpositions, d'emmêlements, presque de déplacements aléatoires. Et dans le temps, on parcourt les étapes qui constituent progressivement la territoire urbain comme palimpseste, cet empilement de cités et constructions successives advenues sur un même sol, dont les occupants font souvent preuve d'une mémoire défaillante et d'une dangereuse imprévoyance.

Et surtout, en croisant l'espace et le temps, on accède à ce qui fait la dynamique urbaine, dans ce qu'elle a de culturellement irréductible à toute autre forme d'établissement humain: des personnes et des véhicules circulent

continuellement, des idées et des valeurs s'échangent en permanence. Ces mouvements se font à des vitesses variables, en flux plus ou moins denses, entre les pôles multiples de réseaux complexes. Le tout génère inévitablement de coûteuses arithmies, que la bonne gouvernance s'efforce de maîtriser et de régulariser, afin de réduire les pertes d'énergie et les gaspillages liés à tout manque d'organisation collective.

Car telle est bien l'utilité suprême de l'entrée en ville par les échelles: en améliorant la compréhension de la cité, elle en facilite aussi la gestion. Pour autant bien sûr qu'on accepte les changements d'échelles ou, mieux, la prise en compte simultanée de différents niveaux de perception. C'est tout le sens du très sain principe du « glocal »: penser à l'échelle globale, agir à l'échelle locale.

Yvette Jaggi, ancienne syndique de Lausanne
Professeure (rempl.) à l'Institut de géographie de l'Uni de Lausanne
IGUL, CH - 1015 Lausanne

Commune d'Echandens

Concours d'idées pour un dispositif d'équipements collectifs de la commune en procédure ouverte

ORGANISATEUR

L'organisateur du concours est la Commune de Echandens.

Adresse: Municipalité de la Commune de Echandens
Route de la Gare 4 - 1026 Echandens

GENRE DE CONCOURS

C'est un concours d'idées selon le règlement SIA 142 du 12 juin 1998.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux architectes et aménagistes REG, aux urbanistes FSU et aux paysagistes FSAP ainsi qu'aux étudiants de ces différentes professions.

PRIX ET MENTIONS

Une somme de Fr. 75 000.- (hors taxe) est à disposition du jury pour l'attribution d'au moins trois prix et d'éventuelles mentions.

JURY

Le jury est composé des personnes suivantes:

Président:

M. Jean-Daniel Urech Urbaniste FSU, Architecte EPFL/SIA/FAS, Lausanne

Membres du jury:

M. Ernest Carrel Municipal de l'urbanisme, des constructions et de la police des constructions d'Echandens
M. Rolf Vogel Représentant de la commission du Conseil communal
M^{me} Laurence Meyer Urbaniste FSU architecte, Lausanne
de Stadelhofen
M. Jean-François Bauer Urbaniste FSU, aménagiste au service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud

Membres suppléants:

M. Michel Pache Municipal des routes, éclairage public, services industriels, eaux claires et usées d'Echandens
M. Jean-Paul Brack Représentant de la commission du Conseil communal
M^{me} Sandra Robyr-Ortis Urbaniste FSU, Architecte EPFL/SIA, Genève

CALENDRIER

Les dates suivantes sont déterminantes pour le déroulement du concours: 8 juillet 2003.

Ouverture: Les intéressés reçoivent le règlement - programme sur demande par fax au numéro 021 320 95 66. Ils peuvent le consulter sur le site internet de la SIA.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les intéressés s'inscrivent par courrier postal à l'adresse de l'organisateur en joignant les preuves de leur droit de participer et du paiement de la finance d'inscription de Fr. 50.- (à verser au CCP 10-8438-8 avec la mention « Concours d'idée ») jusqu'au 20 août 2003. (La finance d'inscription ne sera pas rendue.)

REMISE DES PROJETS

10 novembre 2003.

ELÉMENTS DE PROGRAMME

Il s'agit d'un concours relevant essentiellement de l'urbanisme (mise en place d'un dispositif d'équipements collectifs de la commune) l'établissement du programme par les concurrents eux-mêmes faisant partie du concours.